

BAREME DES HONORAIRES*

LOI N° 70-9 du 2 janvier 1970 - DECRET N° 72-678 du 20 juillet 1972 - LOI n° 2014-366 du 24 mars 2014

Sophie N'CIRI

Achat-Vente de Maison, Appartement, Terrain, Garage :

Honoraires **TTC** charge Acquéreur / Vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

0 à 50 000 € : 5 000€
50 000 à 100 000€ : 10%
100 001 à 250 000€ : 4%
250 001 à 290 000€ : 12 000€
290 001 à 360 000€ : 14 000€
360 001 à 450 000€ : 15 000€
A partir de 451 000€ : 3%

Location loi du 6 juillet 1989 (baux conclus depuis le 15/09/2014) :

Honoraires **TTC** calculés par m² de surface habitable, dans la limite d'un mois de loyer pour chaque partie

	Logement 0 à 50 m ²		50 à 100 m ²		> 100 m ²	
	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire	Bailleur	Locataire
Entremise et recherche du locataire	4 € / m ²	-	3 € / m ²	-	2 € / m ²	-
Visites et constitution du dossier	6 € / m ²	6 € / m ²	5 € / m ²	5 € / m ²	5 € / m ²	5 € / m ²
Rédaction du bail par l'agence	2 € / m ²	2 € / m ²	2 € / m ²	2 € / m ²	1 € / m ²	1 € / m ²
Etat des lieux par l'agence	2 € / m ²	2 € / m ²	2 € / m ²	2 € / m ²	1 € / m ²	1 € / m ²
TOTAL	14 € / m²	10 € / m²	12 € / m²	9 € / m²	9 € / m²	7 € / m²

Immobilier Professionnel ou commercial

Honoraires HT calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Achat - Vente de fonds de commerce

1 à 25 000€ : 5 000 € HT
25 001 à 50 000 € : 7 500€ HT
50 001 à 100 000 € : 10 000€ HT
100 001 à 250 000 € : 10% HT
250 001 à 750 000 € : 9% HT
750 001€ et plus : 8% HT

Murs commerciaux, bureaux, entrepôts :

1 à 500 000 € : 5.99 % HT (minimum de 5 000 € HT)
500 001 à 1 000 000 € : 4.99 % HT
Au-dessus de 1 000 001 € : 3.99 % HT

Cession de bail :

Honoraires **HT** : **10 % HT** avec un minimum de 5 000 € HT

Location commerces bureaux entrepôt :

Honoraires **HT** : **10 %** sur 36 mois de loyer avec un minimum de 5 000 € HT
+ Rédaction de bail (par l'agence) : 900 € HT

Vente d'Immeubles neufs

Honoraires HT à la charge du vendeur calculés sur le PRIX DE VENTE du bien

Honoraires **HT** : de **3.5 à 9%** suivant contrat Promoteurs

* Chaque mandataire est juridiquement indépendant. Barème conseillé au 29/11/2019

Informations